

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Revêtements en phase solvant

Restrictions d'emploi recommandées : en cas d'utilisation adéquate - aucune

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DAW France S.A.R.L.
Pôle Jules Verne
Rue du Capitaine Némó 16
80440 Boves

Téléphone : +33322383941
Téléfax : +33322383945

Site web :
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : msds@dr-rmi.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1 : +33322383941 DAW France S.A.R.L.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage supplémentaire

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que
modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version 1.0 Date de révision: 20.11.2023 Numéro de la FDS: 6031162 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 20.11.2023

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre $\leq 10 \mu\text{m}$]	13463-67-7 236-675-5 022-006-00-2 01-2119489379-17	Carc. 2; H351	$\geq 20 - < 30$
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition	64742-48-9 265-150-3 649-327-00-6 01-2119457273-39, 01-2119463258-33, 01-2119486659-16	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	$\geq 20 - < 30$
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition	64742-48-9 265-150-3 649-327-00-6 01-2119457273-39, 01-2119463258-33	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 EUH066	$\geq 1 - < 10$
2-Pentanone, oxime	623-40-5 484-470-6 01-2119980079-27, 01-0000020248-72	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412 STOT RE 2; H373 (Sang, rate)	$\geq 1 - < 2,5$
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
carbonate de calcium	471-34-1 207-439-9 01-2119486795-18		$\geq 30 - < 50$

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S'éloigner de la zone dangereuse.
Le secouriste doit se protéger. |
| En cas d'inhalation | : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Amener la victime à l'air libre. |
| En cas de contact avec la peau | : Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d' eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| En cas d'ingestion | : Demander conseil à un médecin.
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|---------|--|
| Risques | : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
|---------|--|

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|---------------------------------|
| Traitement | : Pas d'information disponible. |
|------------|---------------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. |
|--------------------------------|---|

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

Moyens d'extinction inappro- : Aucun(e) à notre connaissance.
priés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trou-
la lutte contre l'incendie vant à proximité de la source d'incendie.
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux
peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures
imbrûlés (fumée).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire
particuliers des pompiers autonome.
Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fu-
mées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protec- : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est
tion de l'environnement possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer
les autorités compétentes conformément aux dispositions
locales.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les
égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-
nation.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, aggro-
mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 7 de la fiche de données de sécurité.

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

, Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Veuillez respecter les fiches techniques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les conditions de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que
modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version 1.0 Date de révision: 20.11.2023 Numéro de la FDS: 6031162 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 20.11.2023

carbonate de calcium	471-34-1	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	VME	10 mg/m3 (Titane)	FR VLE
Information supplémentaire: Cancérigène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles, Valeurs limites indicatives				
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition	64742-48-9	VME (Vapeur)	1.000 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
		VLCT (VLE) (Vapeur)	1.500 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition	64742-48-9	VME (Vapeur)	1.000 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
		VLCT (VLE) (Vapeur)	1.500 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
carbonate de calcium	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	6,10 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10,00 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	6,10 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10,00 mg/m3
dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	700,00 mg/kg p.c./jour

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que
modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version 1.0 Date de révision: 20.11.2023 Numéro de la FDS: 6031162 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 20.11.2023

	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10,00 mg/m3
2-Pentanone, oxime	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	6,21 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,13 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,07 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,13 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	24,90 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,30 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,62 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,21 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
carbonate de calcium	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Eau douce	0,184 mg/l
	Sol	100 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0,0184 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1000 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	100 mg/kg poids sec (p.s.)
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,193 mg/l
2-Pentanone, oxime	Eau douce	0,088 mg/l
	Sol	0,05 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	0,5 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	2 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,88 mg/l
	Sédiment marin	0,05 mg/kg poids

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

		sec (p.s.)
	Eau de mer	0,0088 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de protection chimique

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant : 0,2 mm

Indice de protection : Classe 3

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Protection de la peau et du corps : Chaussures de sécurité
Vêtements de protection à manches longues

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

pendant l'application en projection: vêtements étanches

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Pendant l'application en projection: Ne pas respirer les brouillards. Utiliser filtre combiné A2/P2.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

Seuil olfactif : Non pertinent

Point de fusion/point de congélation : non déterminé

Point/intervalle d'ébullition : 150 °C

non déterminé

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : non déterminé

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : non déterminé

Point d'éclair : < 54 °C

Température d'auto-inflammation : non déterminé

Température de décomposition : Non applicable

Viscosité
Viscosité, cinématique : $\geq 21,5 \text{ mm}^2/\text{s}$ (40 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

partiellement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : non déterminé

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

Pression de vapeur	:	non déterminé
Densité relative	:	non déterminé
Densité	:	1,4 gcm ³
Densité de vapeur relative	:	Plus lourd que l'air.

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non applicable
Propriétés comburantes	:	Non applicable
Inflammabilité (liquides)	:	Entretient la combustion
Taux d'évaporation	:	Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
-----------------------	---	---

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
---------------------	---	--

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Incompatible avec des acides et des bases. Incompatible avec des agents oxydants.
-------------------	---	--

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

2-Pentanone, oxime:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1.133 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:

2-Pentanone, oxime:

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation de la peau
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

2-Pentanone, oxime:

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Irritant pour les yeux.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	irritant

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2-Pentanone, oxime:

Toxicité pour les poissons : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	(Daphnia magna (Grande daphnie)): ≥ 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Immobilisation Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 88 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 32 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	:	voir texte créé par l'utilisateur : > 20 mg/l Durée d'exposition: 28 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

2-Pentanone, oxime:

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 9 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
------------------	---	--

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 1,99 - 18,02 (20 °C) pH: 7
---------------------------------------	---	--

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 1,99 - 18,02 (20 °C) pH: 7
---------------------------------------	---	--

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Déposer le contenu et l'emballage conformément à la réglementation locale, régionale et nationale en vigueur dans une déchetterie.

Les déchets ne doivent pas être évacués par l'eau partant dans les égouts.

Emballages contaminés : Ne recycler que les emballages vides.

Code des déchets : produit usagé
080112, Déchets de peinture et laques autres que ceux mentionnés dans 08 01 11*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 1263

ADR : UN 1263

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

RID : UN 1263
IMDG : UN 1263
IATA : UN 1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : PEINTURES
(Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition)

ADR : PEINTURES
(Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition)

RID : PEINTURES
(Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition)

IMDG : PAINT
(Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; Low boiling point hydrogen treated naphtha)

IATA : Paint
(Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; Low boiling point hydrogen treated naphtha)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 3	
ADR	: 3	
RID	: 3	
IMDG	: 3	
IATA	: 3	

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

ADR
Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que
modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit est un mélange et ne contient pas de substances classées extrêmement préoccupantes à un taux égal ou supérieur à 0.1 %. De ce fait, aucun scénario d'exposition ni aucune évaluation de la sécurité chimique ne doit être établis.

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Aucun(e)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

34 Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution: a) essences et naphthes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes

FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

d'inflammabilité et de dangers
environnementaux que les pro-
duits visés aux points a) à d).

Maladies Professionnelles : 84
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renfor- : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B
cée (R4624-23)

Installations classées pour la : 4331, 4734
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Composés organiques vola- : < 270 g/l
tils

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	: Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Carc.	: Cancérogénicité
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que
modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECl - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations:

Selon le règlement REACH N°1907/2006EC, la communication d'un scénario d'exposition n'est pas exigée.

La communication des usages n'est pas nécessaire, conformément à l'article 31(1)(a). Les substances ou mélanges enregistrées ne répondent pas aux critères de classification comme substances dangereuses conformément au règlement 1272/2008 ou 1999/45/EC.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

ECHA WebSite

ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). 2014 TLVs and BEIs. Threshold Limit Values (TLVs) for chemical substances and physical agents and Biological Exposure Indices (BEIs) with Seventh Edition documentation. 2014 ACGIH, Cincinnati OH

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials

GESTIS - Database on hazardous substances - Institut für Arbeitsschutz der Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA, Institute for Occupational Safety and Health of the German Social Accident Insurance)

Toxnet - Toxicology Data Network

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que
modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



FR / FR

CAPAPRO LAC SATIN BW 1L

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	20.11.2023	6031162	Date de la première version publiée: 20.11.2023

Classification du mélange:

Flam. Liq. 3 H226

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

REACH information

Conformément à notre obligation légale, nous appliquons la directive REACH (EG Nr. 1907/2006) pour l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et restriction des substances chimiques. Nous adapterons et actualiserons régulièrement nos fiches de données de sécurité selon les renseignements mis à disposition de nos fournisseurs. Comme d'habitude, nous vous tenons informé sur les modifications.

En ce qui concerne REACH, nous vous informons que nous sommes un utilisateur et que nous ne demandons aucun enregistrement propre à nous et que nous dépendons des renseignements de nos fournisseurs. Dès que ces données sont disponibles, nous adapterons nos fiches de données de sécurité.

FR / FR